

Commission Veuves d'Anciens Combattants, OPEX et Soldats de France

La commission a pour mission l'accueil, l'aide et le soutien aux veuves des adhérents actifs de l'Union Nationale des Combattants. Elles représentent 1775 adhérentes, soit 14,13% des effectifs de notre association.

La commission était sous la responsabilité de Jacqueline ROY qui nous a quitté en 2017, après une longue maladie. Un nouveau groupe de travail a été constitué, Marie Louise d'AMPHERNET, membre du Conseil d'Administration a été désignée.

Son but

Aide à la personne, le veuvage est un événement douloureux, en cas de besoin d'aide en l'absence de la famille proche, disposer d'un réseau de personnes capables et disponibles pour venir en aide

Social, la situation peut entraîner des difficultés financières suite à la baisse de revenus, voir la constitution de dossier pour l'ONAC VG ou l'UNC, en particulier pour les veuves de Soldats de France

Vulnérabilité, la personne âgée, seule et isolée est vulnérable face aux démarches: financières, travaux, réparations, etc.. . Disposer d'un réseau capable d'aider les personnes en difficultés

Législation combattante, nécessité de faire reconnaître la demi part fiscale pour les veuves dont le conjoint est décédé avant 74 ans: droit à ce jour non ouvert.

Le Travail de l'année en cours

**Accueil des nouvelles veuves,
Réunion au moins une fois par an pour informations avec l'ONAC VG pour le soutien social, représentant de Mutuelle Retraite complémentaire pour conseils, notaire pour les démarches successorales, police et gendarmerie pour la sécurité des biens et des personnes.**

Dossier Administratif destiné aux nouvelles veuves?...

Démarches administratives, démarches fiscales, démarches patrimoniales, banques, assurances, etc

Renseignement auprès du service administratif UNC la Roche sur Yon tel 02 51 08 97 97